

Science, technologie
et innovation **en bref**

Décembre 2017



Les investissements dans les technologies de l'information et des communications dans les entreprises du Québec

Geneviève Renaud, économiste

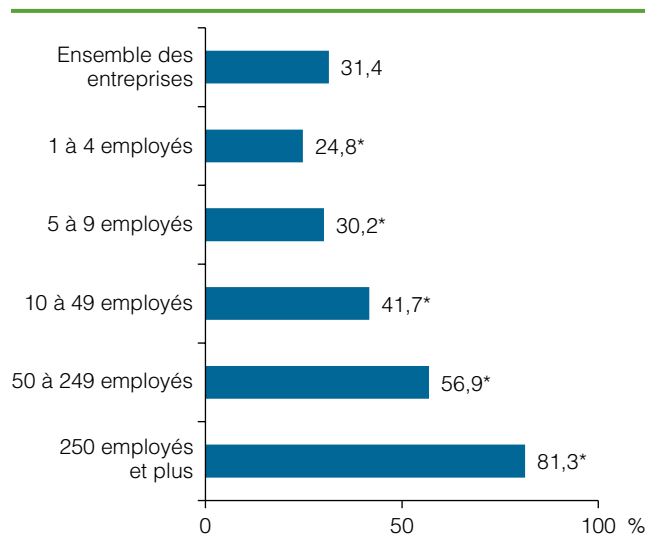
Les données contenues dans ce bulletin sont tirées de l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* de l'Institut de la statistique du Québec. Elles portent sur les entreprises situées au Québec qui comptent 1 employé ou plus et qui sont dans un secteur d'activités autre que les services d'enseignement (SCIAN 61 – Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, 2012), les soins de santé et l'assistance sociale (SCIAN 62), les autres services, sauf les administrations publiques (SCIAN 81) et les administrations publiques (SCIAN 91). Ce bulletin¹ accompagne la diffusion de tableaux détaillés sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Près du tiers des entreprises québécoises ont investi en TIC en 2015

En 2015², 31,4 % des entreprises québécoises ont effectué des dépenses pour l'acquisition ou le développement de technologies de l'information et des communications (TIC), par exemple pour du matériel informatique, des logiciels ou d'autres TIC. La part des entreprises qui ont investi en TIC est beaucoup plus élevée dans les grandes entreprises par rapport aux plus petites: elle s'établit à 24,8 % dans les entreprises de 1 à 4 employés et à 30,2 % dans celles de 5 à 9 employés, comparativement à 81,3 % dans les entreprises de 250 employés et plus.

Parmi les industries, les proportions les plus élevées sont dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (54,3 %) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (53,4 %). Ensemble, ces deux proportions sont significativement plus grandes que celles des 12 autres industries. Vient ensuite le secteur de la fabrication de haute et de moyenne-haute technologie³ dans lequel 47,1 % des entreprises ont effectué des dépenses pour l'acquisition ou le développement de TIC en 2015. Dans d'autres industries, moins d'une

Figure 1
Part des entreprises qui ont effectué des dépenses pour l'acquisition ou le développement de TIC, selon la taille, Québec, 2015



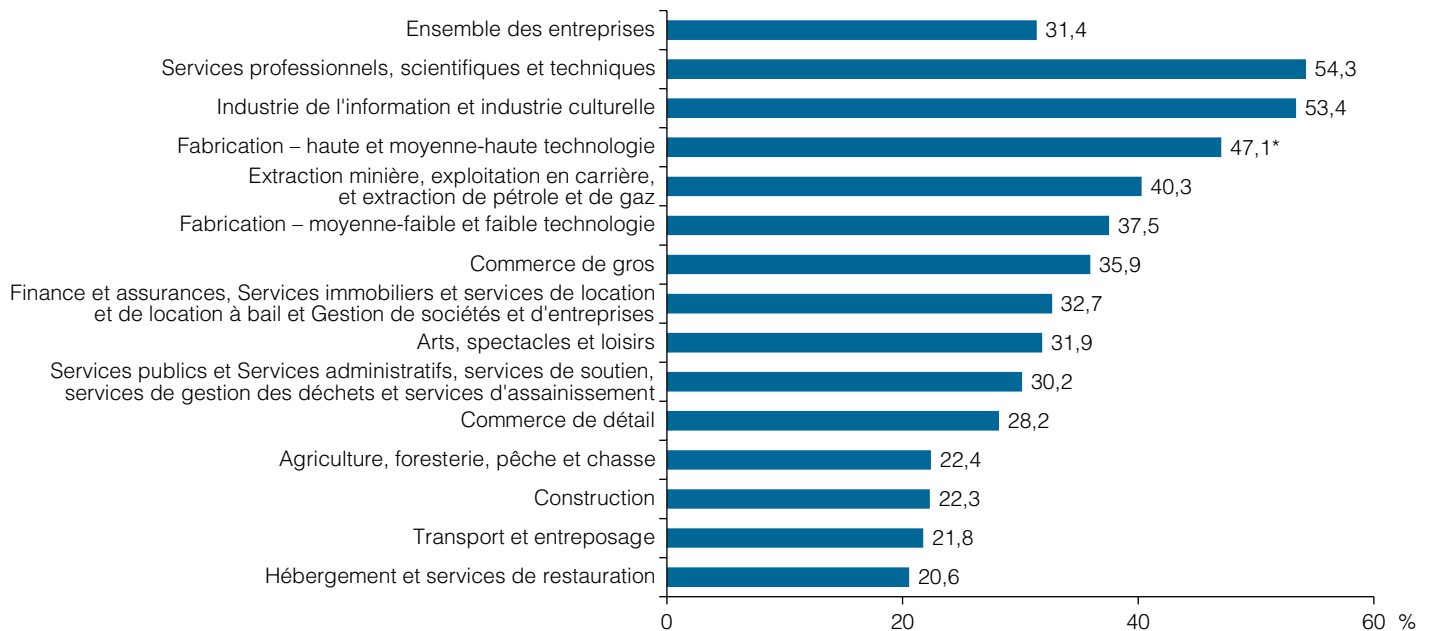
* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

1. Quatre bulletins portant respectivement sur l'accès à Internet, l'utilisation d'Internet, le commerce électronique et l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les entreprises québécoises ont été diffusés au cours des dernières semaines.
2. La collecte des données de l'enquête ayant débuté en septembre 2016, un certain nombre de questions portant notamment sur le chiffre d'affaires, les dépenses effectuées ou des pourcentages d'employés se rapportent à la dernière année complète, soit 2015.
3. Inclut la fabrication de produits chimiques, de machines, de matériel informatique et périphérique, de matériel, d'appareils et de composants électriques et de matériel de transport (sauf la fabrication de navires et d'autres embarcations). La classification par niveau technologique a été élaborée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Figure 2

Part des entreprises qui ont effectué des dépenses pour l'acquisition ou le développement de TIC, selon l'industrie, Québec, 2015



* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres industries.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

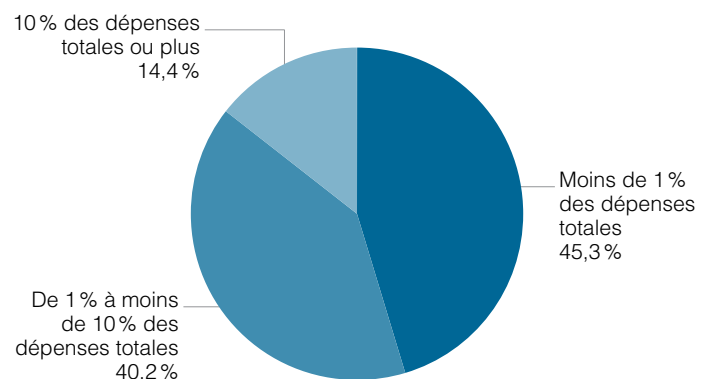
entreprise sur quatre a investi en TIC. C'est le cas dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (22,4%), de la construction (22,3%), du transport et de l'entreposage (21,8%) et de l'hébergement et des services de restauration (20,6%). Il s'agit de proportions significativement plus petites que celles des dix autres industries.

En moyenne, les dépenses allouées à l'acquisition ou au développement de TIC représentent 5,1% des dépenses totales dans les entreprises qui ont effectué ce genre de dépenses en 2015. Ce pourcentage ne varie pas vraiment d'une taille d'entreprises à l'autre, toutefois il est plus élevé dans les deux industries où l'on retrouve les plus fortes proportions d'entreprises ayant investi en TIC. En effet, les dépenses allouées aux TIC représentent 9,5% des dépenses totales, en moyenne, dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Le pourcentage moyen atteint 10,5% dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle.

Dans 45,3% des entreprises québécoises ayant investi en TIC, les dépenses allouées à l'acquisition ou au développement de TIC comptent pour moins d'un pour cent des dépenses totales en 2015. Elles représentent entre un et moins de 10% des dépenses totales dans 40,2% de ces entreprises et comptent pour 10% ou plus des dépenses totales dans 14,4% de ces entreprises. Dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle, respectivement 25,5% et 31,2% des entreprises ayant investi en TIC ont alloué plus de 10% de

leurs dépenses totales aux TIC. À l'opposé, la proportion est seulement de 4,8% dans l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse. Dans cette industrie, 79,3% des entreprises ayant eu des dépenses en TIC en 2015 ont alloué moins d'un pour cent de leurs dépenses totales aux achats de TIC. Cette proportion est significativement plus grande que celle des 13 autres industries.

Figure 3
Répartition des entreprises selon le pourcentage des dépenses totales allouées à l'acquisition ou au développement de TIC dans les entreprises qui ont effectué ce genre de dépenses, Québec, 2015



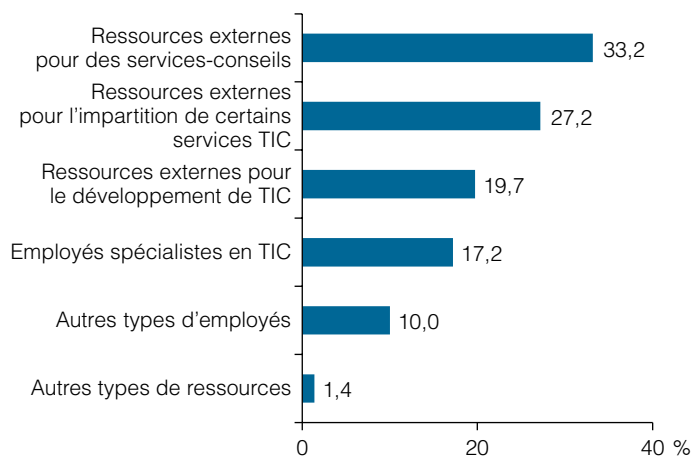
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Les entreprises québécoises font plus souvent appel à de l'expertise externe qu'interne pour assurer le développement ou la gestion de leurs TIC

Pour le développement ou la gestion de leurs TIC, par exemple l'infrastructure technologique, les applications logicielles, le site Web ou la sécurité informatique, le tiers des entreprises québécoises font appel à des ressources externes qui fournissent des services-conseils, ce qui en fait le type de ressources le plus répandu. En outre, 27,2% des entreprises confient en tout ou en partie la gestion de leurs TIC en

impartition et 19,7% font appel à des ressources externes pour le développement de technologies. L'utilisation de ressources externes pour le développement ou la gestion des TIC croît avec la taille de l'entreprise. Par exemple, en ce qui concerne l'utilisation de ressources externes pour des services-conseils, la part varie de 21,7% dans les entreprises de 1 à 4 employés à 83,4% dans celles de 250 employés et plus. Par ailleurs, 17,2% des entreprises québécoises ont des employés spécialistes en TIC qui s'occupent de la gestion ou du développement de leurs TIC. Les employés spécialistes en TIC ont pour principale occupation de concevoir, développer, faire fonctionner, entretenir, gérer ou évaluer les systèmes technologiques. Enfin, 10,0% des entreprises font appel à des employés dont la principale occupation n'est pas de s'occuper des technologies pour développer ou gérer leurs TIC.

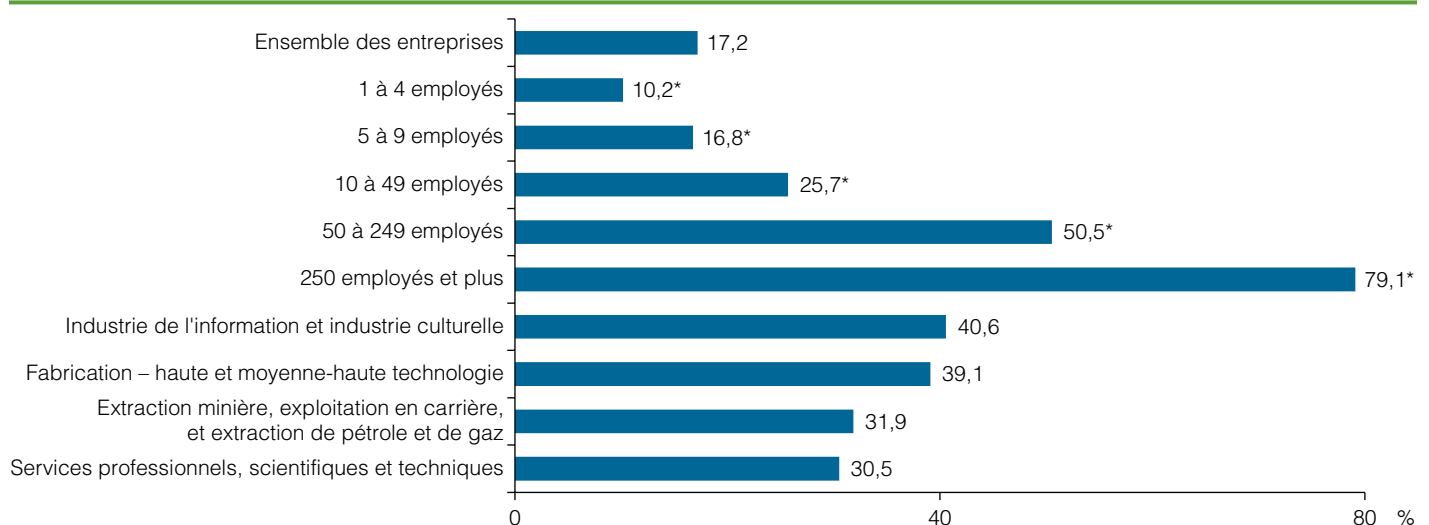
Figure 4
Part des entreprises selon le type de ressources utilisées pour le développement et la gestion de leurs TIC, Québec, 2016



Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Comme mentionné précédemment, la part des entreprises qui emploient des spécialistes en TIC est de 17,2% en 2016 au Québec. Dans les entreprises de 1 à 4 employés, la proportion est seulement de 10,2%, alors qu'elle s'élève à 50,5% dans celles de 50 à 249 employés et à 79,1% dans celles de 250 employés et plus. D'autre part, environ quatre entreprises sur dix comptent au moins un spécialiste en TIC parmi leurs employés dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle et dans la fabrication de haute et de moyenne-haute technologie. Dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz et dans le secteur des services professionnels scientifiques et techniques, la proportion est d'environ trois entreprises sur dix. À l'opposé, moins d'une entreprise sur dix compte un employé spécialiste en TIC dans le transport et l'entreposage, l'hébergement et les services de restauration, la construction et l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse.

Figure 5
Part des entreprises qui emploient des spécialistes en TIC, selon la taille et selon l'industrie (industries sélectionnées), Québec, 2016



* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille.

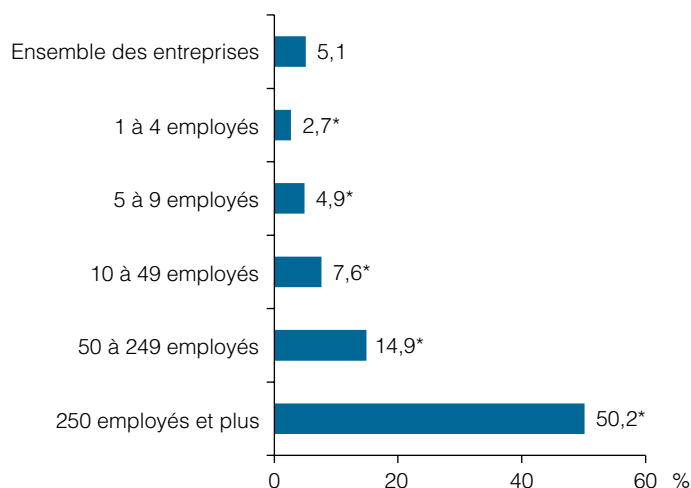
Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Bon nombre d'entreprises québécoises ont de la difficulté à embaucher du personnel spécialisé en TIC

En 2015, 5,1 % des entreprises québécoises ont embauché ou tenté d'embaucher au moins un employé spécialiste en TIC. La proportion est beaucoup plus élevée dans les entreprises de 250 employés et plus par rapport aux autres tailles d'entreprise. Ainsi, elle s'élève à 50,2 % dans les plus grandes entreprises, comparativement à 2,7 % dans les entreprises de 1 à 4 employés, 4,9 % dans celles de 5 à 9 employés, 7,6 % dans celles de 10 à 49 employés et 14,9 % dans celles de 50 à 249 employés. Parmi les industries, la proportion est à son niveau le plus élevé dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (19,7 %, soit une proportion significativement plus grande que celle des 13 autres industries) et à son niveau le plus faible dans le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse (1,2 %).

Parmi les entreprises qui ont embauché ou tenté d'embaucher des spécialistes en TIC en 2015, 39,9 % ont rencontré des difficultés pour recruter. La proportion est de plus d'une entreprise sur deux dans les entreprises de 250 employés et plus (53,5 %) et dans celles des secteurs de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière, et de l'extraction de pétrole et de gaz (58,0 %), de la fabrication de haute et de moyenne-haute technologie (55,8 %), de la fabrication de moyenne-faible et de faible technologie⁴ (54,8 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (50,6 %).

Figure 6
Part des entreprises qui ont embauché ou tenté d'embaucher des employés spécialistes en TIC, selon la taille, Québec, 2015



* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille.

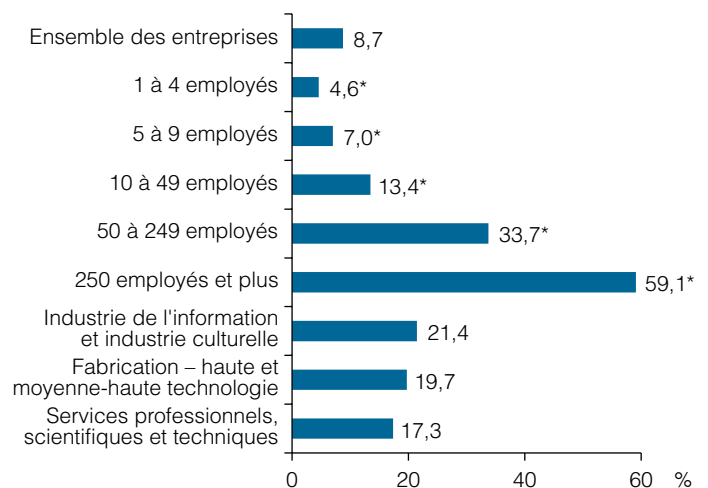
Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Environ une entreprise sur dix offre de la formation en TIC à ses employés

Dans l'ensemble des entreprises québécoises, 8,7 % ont offert de la formation pour développer ou améliorer les compétences liées aux TIC de leurs employés en 2015. La proportion croît de manière importante avec la taille de l'entreprise. Elle est de 4,6 % dans les entreprises de 1 à 4 employés, de 7,0 % dans celles de 5 à 9 employés et de 13,4 % dans celles de 10 à 49 employés. Elle atteint 59,1 % dans les entreprises de 250 employés et plus. Les trois industries comportant la plus grande part d'entreprises ayant offert de la formation en TIC à leurs employés en 2015 sont l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (21,4 %), la fabrication de haute et de moyenne-haute technologie (19,7 %) et les services professionnels, scientifiques et techniques (17,3 %). À l'inverse, la proportion est à son plus bas dans la construction (3,1 %) et l'agriculture, la foresterie, la pêche et la chasse (2,4 %).

Dans les entreprises qui ont offert de la formation pour développer ou améliorer les compétences en TIC de leurs employés en 2015, en moyenne 44,3 % des employés ont reçu de la formation. Le pourcentage moyen est significativement plus grand dans les entreprises qui comptent moins d'employés. Il est respectivement de 68,3 %, 47,2 % et 33,8 % dans les trois plus petites catégories de taille d'entreprises, comparativement à moins de 30,0 % dans les entreprises de 50 employés et plus. En outre, le pourcentage moyen est à son niveau le plus élevé

Figure 7
Part des entreprises qui ont offert de la formation pour développer ou améliorer les compétences liées aux TIC de leurs employés, selon la taille et selon l'industrie (industries sélectionnées), Québec, 2015



* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille.

Source: Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

4. Inclut tous les autres sous-secteurs de la fabrication.

dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (64,3%), ce pourcentage étant significativement plus grand que celui de chacune des 13 autres industries.

Selon les intentions des entreprises, la part des entreprises voulant offrir de la formation pour développer ou améliorer les compétences en TIC de leurs employés s'établirait à 12,5 % en 2017, une part plus élevée que celle de 2015 (8,7 %). Elle serait de 7,3 % dans les entreprises de 1 à 4 employés, de 11,2 % dans celles de 5 à 9 employés et de 18,2 % dans celles de 10 à 49 employés. Respectivement quatre et sept entreprises sur dix prévoient d'offrir de la formation en TIC dans les entreprises de 50 à 249 employés et de 250 employés et plus. La proportion est de plus d'une entreprise sur cinq dans les services professionnels, scientifiques et techniques (25,0 %), la fabrication de haute et de moyenne-haute technologie (27,4 %) et l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (30,5 %). Il s'agit des trois mêmes industries pour lesquelles les parts d'entreprises ayant offert de la formation en TIC à leurs employés en 2015 sont les plus élevées.

Une entreprise québécoise sur huit a acquis une TIC qui a transformé ses processus d'affaires au cours des dernières années

Au total, 13,3 % des entreprises québécoises disent avoir acquis une TIC qui a transformé leurs processus d'affaires au cours des dernières années. La proportion varie de 8,9 % dans les entreprises de 1 à 4 employés à 52,1 % dans celles de 250 employés et plus et de 6,2 % dans la construction à 26,6 % dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle. Les activités liées aux technologies mentionnées par les entreprises sont aussi variées que l'achat d'un premier ordinateur ou d'un téléphone intelligent, l'utilisation d'Internet ou de nouveaux logiciels (par exemple, des logiciels de comptabilité ou de gestion des relations avec les clients ou des progiciels de gestion intégrés), la mise en ligne d'un site Web, l'utilisation du commerce en ligne ou de l'infonuagique, l'automatisation des opérations et l'emploi de robots, de systèmes de traçabilité ou du suivi à distance.

Figure 8

Part des entreprises qui ont acquis une TIC qui a transformé leurs processus d'affaires au cours des dernières années, selon la taille et selon l'industrie, Québec, 2016



* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Données détaillées par taille et par industrie

Tableau 1

Indicateurs selon la taille et l'industrie, Québec, 2011 et 2015

	Part des entreprises qui ont effectué des dépenses pour l'acquisition ou le développement de technologies de l'information et des communications (TIC) ¹				Pourcentage moyen des dépenses totales allouées à l'acquisition ou au développement de TIC dans les entreprises qui ont effectué ce genre de dépenses			
	2011		2015		2011		2015	
	%	Cote	%	Cote	%	Cote	%	Cote
Ensemble du Québec	34,8	A	31,4[†]	A	4,1	B	5,1[†]	A
1 à 4 employés	25,4*	A	24,8*	A	5,6	C	6,3	B
5 à 9 employés	33,4*	A	30,2*	A	3,1	D	4,2	C
10 à 49 employés	49,4*	A	41,7* [†]	A	3,0	C	3,9	B
50 à 249 employés	70,6*	A	56,9* [†]	A	3,4	D	5,3 [†]	C
250 employés et plus	84,4*	A	81,3*	A	7,4	E	5,5	C
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	20,0	C	22,4	B	0,7	D	2,2 [†]	E
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	48,2	C	40,3	B	2,4	E	3,3	C
Services publics et Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	28,6	B	30,2	B	3,9	D	5,6	D
Construction	27,2	B	22,3 [†]	B	1,8	D	1,9	D
Fabrication – haute et moyenne-haute technologie	54,9	B	47,1*	A	2,4	D	4,6 [†]	C
Fabrication – moyenne-faible et faible technologie	38,8	B	37,5	A	1,9	D	2,8	C
Commerce de gros	36,5	B	35,9	A	2,8	D	3,5	D
Commerce de détail	33,2	B	28,2 [†]	B	2,4	C	3,7	D
Transport et entreposage	31,3	C	21,8 [†]	B	3,9	E	3,7	E
Industrie de l'information et industrie culturelle	46,8	C	53,4	A	7,8	D	10,5	B
Finance et assurances, Services immobiliers et services de location et de location à bail et Gestion de sociétés et d'entreprises	38,9	B	32,7	B	4,1	D	6,4	D
Services professionnels, scientifiques et techniques	54,5	A	54,3	A	8,3	C	9,5	B
Arts, spectacles et loisirs	34,7	C	31,9	A	3,1	E	3,1	C
Hébergement et services de restauration	23,8	B	20,6	B	2,1	D	2,8	D

* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille ou industries.

† Indique que l'estimation de 2015 est significativement différente de celle de 2011.

1. L'écart entre la donnée de 2011 et la donnée de 2015 pourrait être sous-estimé.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Tableau 1 (suite)

Indicateurs selon la taille et l'industrie, Québec, 2012 et 2016

	Part des entreprises qui emploient des spécialistes en TIC				Part des entreprises qui ont offert de la formation pour développer ou améliorer les compétences liées aux TIC de leurs employés			
	2012		2016		2011		2015	
	%	Cote	%	Cote	%	Cote	%	Cote
Ensemble du Québec	15,5	A	17,2[†]	A	10,6	A	8,7[†]	A
1 à 4 employés	8,8*	B	10,2*	A	4,8*	C	4,6*	B
5 à 9 employés	11,8*	B	16,8**	B	7,5*	C	7,0*	B
10 à 49 employés	25,0*	A	25,7*	A	18,4*	B	13,4**	B
50 à 249 employés	50,9*	A	50,5*	A	41,5*	B	33,7**	A
250 employés et plus	86,7*	A	79,1*	A	74,7*	A	59,1**	A
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	4,6	D	6,9	C	2,7	E	2,4	D
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	29,7	E	31,9	B	13,6	C	13,7	B
Services publics et Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	13,1	D	17,0	B	9,1	D	9,9	C
Construction	5,8	C	7,5	C	4,5	D	3,1	C
Fabrication – haute et moyenne-haute technologie	30,7	B	39,1 [†]	B	17,6	C	19,7	B
Fabrication – moyenne-faible et faible technologie	22,8	C	24,6	B	16,3	C	9,7 [†]	B
Commerce de gros	23,0	C	20,9	B	12,5	C	11,1	B
Commerce de détail	16,5	B	17,2	B	13,1	B	8,9 [†]	C
Transport et entreposage	8,3	D	9,9	B	5,9	D	4,3	C
Industrie de l'information et industrie culturelle	33,4	C	40,6	A	18,7	D	21,4	B
Finance et assurances, Services immobiliers et services de location et de location à bail et Gestion de sociétés et d'entreprises	19,3	C	22,6	B	14,5	D	11,9	C
Services professionnels, scientifiques et techniques	27,4	B	30,5	A	16,6	B	17,3	B
Arts, spectacles et loisirs	10,9	D	19,1 [†]	B	8,9	D	9,4	C
Hébergement et services de restauration	8,3	C	9,7	C	7,0	D	5,3	D

* Indique que le taux est significativement différent de celui de chacune des autres catégories de taille ou industries.

† Indique que l'estimation est significativement différente entre les deux années.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires*.

Note sur les tests de différence

Des tests de différence ont été effectués pour déterminer si les proportions estimées dans les tableaux et les figures sont significativement différentes les unes des autres, le seuil de significativité utilisé étant de 5 %. Les estimations significativement différentes des autres sont suivies d'un astérisque (*).

Des tests de différence ont également été effectués pour déterminer si les estimations de 2016 sont significativement différentes de celles de 2012, le seuil de significativité utilisé étant de 5 %. Les estimations significativement différentes entre les deux années d'enquête sont suivies d'un obèle (†). Le mode de collecte des données ayant changé entre 2012 et 2016 (passant d'une collecte téléphonique en 2012 à une collecte multimode [téléphonique ou web] en 2016), des tests ont été effectués pour vérifier si les données de 2016 peuvent être comparées à celles de 2012. Lorsque les résultats de ces tests montrent que les données de 2016 ne peuvent pas être comparées à celles de 2012, la comparaison n'est pas effectuée. Par ailleurs, lorsque les tests montrent que les données de 2016 et de 2012 peuvent être comparées, mais que l'écart observé entre les deux années peut être sous-estimé ou surestimé, une note est ajoutée.

Notice bibliographique suggérée

RENAUD, Geneviève (2017). « Les investissements dans les technologies de l'information et des communications dans les entreprises du Québec », *Science, technologie et innovation en bref*, [En ligne], décembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-8. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/science-technologie-innovation/bulletins/sti-bref-201712-4.pdf].

Pour en savoir plus sur l'enquête

L'édition 2016 de l'*Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires* a été réalisée à la demande du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) dans le cadre de la Stratégie numérique du Québec.

Cette enquête a pour objectif de produire des résultats représentatifs de la situation des entreprises au Québec, détaillés pour cinq catégories de taille en termes de nombre d'employés et 14 regroupements industriels, et dont le niveau de précision favorise la détection de différences significatives entre les divers groupes d'entreprises. Les résultats issus de l'enquête ont été estimés à partir des réponses fournies par les entreprises qui ont répondu et ils ont été inférés à l'ensemble de la population visée. Ils sont donc représentatifs de la population des entreprises situées au Québec qui comptent 1 employé ou plus et qui appartiennent à l'une des seize industries du SCIAN couvertes par l'enquête. En 2016, cette population est estimée à environ 170 000 entreprises.

Le questionnaire de l'enquête compte une soixantaine de questions sur l'utilisation de diverses technologies de l'information et des communications (TIC), l'accès à Internet, l'utilisation d'Internet, la présence sur Internet, la pratique du commerce électronique, l'utilisation des services gouvernementaux en ligne, les pratiques de partage électronique d'information et l'investissement dans les TIC. Le questionnaire ainsi que les aspects méthodologiques de l'enquête peuvent être consultés dans le cahier technique et méthodologique disponible sur le [site Web](#) de l'Institut de la statistique du Québec.

Sur le même sujet

Portrait de l'accès à Internet dans les entreprises québécoises en 2016	Novembre 2017
L'utilisation d'Internet dans les entreprises du Québec	Décembre 2017
Les entreprises québécoises et le commerce électronique	Décembre 2017
L'utilisation des technologies de l'information et des communications dans les entreprises québécoises	Décembre 2017

Ce bulletin a été réalisé par : Geneviève Renaud, économiste
genevieve.renaud@stat.gouv.qc.ca

Direction générale adjointe
aux statistiques et à l'analyse
économiques :

Pierre Cauchon, directeur général adjoint

Ont collaboré à la réalisation :

Sarah Bélanger, révision linguistique
Gabrielle Tardif, mise en page
Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Direction des statistiques économiques
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411, poste 3266
ou 1 800 463-4090 (sans frais)
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4^e trimestre 2017

ISSN 1911-6918 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm